

*M. Wright:*

D. Que pensez-vous de la proposition d'après laquelle on devrait éviter d'attacher des décorations à certains grades? Il y a des décorations que seul un major peut gagner; il y en a que seul un général peut recevoir, en vertu des règlements britanniques. Que penserait l'Armée du projet de rendre ces décorations accessibles aux lieutenants, de permettre, par exemple, à un simple soldat, d'obtenir la même décoration qu'un major?—R. Dans l'armée britannique, et aussi dans la vie civile, les plus hautes récompenses que le Roi puisse conférer, à savoir, la Croix de Victoria et la Croix George sont à la disposition de tous les grades et de toutes les classes sociales. Dans les autres ordres de chevalerie existe une gradation, les ordres inférieurs étant donnés aux officiers subalternes, qui sont promus, selon leur travail et leur mérite, à mesure qu'ils avancent en grade. La méthode suivie serait bouleversée si tous les grades de tous les ordres étaient accessibles à tous.

D. Que penseriez-vous de la proposition?—R. Je ne parle qu'à titre personnel; j'estime qu'elle ne serait ni pratique, ni désirable. Dans toutes les armées du monde, à ma connaissance, les plus hautes récompenses pour bravoure sont accessibles à tous; dans l'armée française, comme dans l'armée américaine (la Médaille du Congrès), comme dans l'armée britannique (la Croix de Victoria). Une sorte de coutume s'est établie dans toutes les armées du monde. D'un autre côté, les ordres de chevalerie, dans les monarchies comme dans les républiques, sont gradués pour correspondre au rang du civil, du militaire, du marin ou de l'aviateur, qui reçoit la distinction.

D. Vous parlez du rang des civils; il n'y a pas de rang parmi les civils.—R. J'aurais pu m'exprimer autrement, pour distinguer, par exemple, un ministre d'un député.

L'hon. M. BRUCE: D'un député peu important.

*M. Wright:*

D. Personnellement, je ne puis admettre le principe d'après lequel une décoration n'est pas accessible à tous ceux qui la méritent, qu'ils soient ou aient été généraux, majors, lieutenants ou simples soldats. Il n'y a jamais qu'un petit nombre d'hommes qui puissent devenir généraux. Or, les décorations récompensent les services rendus, et un soldat, un lieutenant, un capitaine ou un major peuvent rendre d'aussi bons services qu'un général. Je suis personnellement d'avis que les récompenses doivent être accessibles à tous les grades. Je crois qu'un fort pourcentage de nos troupes...—R. Ce principe a été reconnu par le système des médailles et des récompenses établi dans l'armée. Vous avez d'abord les médailles décernées pour des campagnes, à tous ceux qui ont servi sur un théâtre de guerre. Vous avez ensuite les médailles pour bravoure, accessibles aux grades les plus élevés, et les médailles pour bons services. Prenons un lieutenant de la dernière guerre, qui peut être feld-maréchal dans cette guerre-ci. Il porte la décoration pour bravoure gagnée dans la dernière guerre; tout le monde peut la voir sur sa poitrine aujourd'hui qu'il est général; il y a donc des avantages dans le système de gradation des récompenses correspondant aux grades.

*M. Turgeon:*

D. Vous avez mentionné le général Pershing. Je vous pose cette question à simple titre de renseignement. Vous avez dit qu'il ne peut porter le titre de "sir" aux Etats-Unis. Peut-il le porter en Angleterre, ou a-t-il reçu la distinction moins le titre de "sir"?—R. Je ne puis vous répondre à l'improviste. Je crois que le gouvernement britannique lui aurait volontiers donné le titre, que sa qualité de citoyen américain ne lui permettait pas d'accepter. Lui aurait-on donné ou non, je ne saurais répondre sans vérification.

L'hon. M. BRUCE: Je crois que le gouvernement britannique lui a conféré cette distinction sans aucune restriction. Si son propre gouvernement a imposé